



# CHASSEURS D'ANJOU – Informations COVID 19

En date du 15 septembre 2020

## « SOYONS TOUS RESPONSABLES »



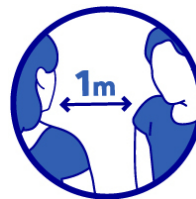
Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

### AU RENDEZ-VOUS DE CHASSE

- Mise à disposition de solution hydro alcoolique et lingettes
- Donner les consignes dans un lieu ouvert et aéré
- Pour la signature du registre : chacun son stylo ou bien photographier les permis et les validations avec un téléphone



Privilégier le port du masque

### A LA CHASSE

- Si possible, déplacement au poste à pied
- Si transport collectif, port du masque indispensable
- Eviter le prêt de matériel et de vêtement
- Désinfecter votre matériel avant et après usage

### APRÈS LA CHASSE

#### LA VENAISON

- Port du masque et de gants pendant la découpe de la venaison : 1 personne / 1 animal (changement de gants entre chaque carcasse). Désinfecter le matériel entre chaque animal.



Se laver régulièrement les mains

#### LES REPAS

- À l'extérieur si possible. Sinon, respecter une surface de 4 m<sup>2</sup> par personne si le lieu est clos. Eviter les déplacements simultanés de plusieurs personnes. Désigner ceux qui doivent en priorité se déplacer pendant le repas.



### FIN DE LA JOURNÉE

- Les gants et les masques doivent être jetés dans une poubelle prévue à cet effet
- Aérer et désinfecter le rendez-vous de chasse (surfaces utilisées, poignées de porte, matériels, ...)



Se laver les mains avant de reprendre son véhicule

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE MAINE-ET-LOIRE

Les Basses Broches – Bouchemaine- CS50055 – 49072 BEAUCOUZE Cedex

Tél : 02 41 72 15 00 / Mail : [fdc49@chasseurdefrance.com](mailto:fdc49@chasseurdefrance.com)

Association agréée au titre de la protection de l'environnement